

Formation pour appuyer l'élaboration des microprojets du FAR Diffa

Chambre Régionale d'Agriculture de Diffa /21 au 23 juillet 2011

- Dalla Korodji – Secrétaire permanent de la Chambre Régionale d'Agriculture de Diffa
- Soumaïla Ibrahim – Facilitateur OP / PASR
- Mustapha Malam Kimé – Assistant technique / PASR
- Patrick Delmas – Assistant technique Réseau national des Chambres d'Agriculture



Partie 2

Montage du PASR et son importance (approche programme), rôle partagé des différents acteurs



Programme d'appui au secteur rural (PASR)

- Le PASR est le tout premier appui à la Stratégie de Développement Rural (SDR) dans le cadre de ce que l'on appelle : **l'approche programme**. Il est cofinancé par la Coopération danoise.
- La SDR a pour objectif de « réduire l'incidence de la pauvreté rurale de 66% à 52% à l'horizon 2015 » en créant les conditions d'un développement économique et social **durable**, garantissant la **sécurité alimentaire** des populations et une **gestion durable des ressources naturelles**.

Définitions de programme et projet

- Un programme c'est un ensemble de projets à buts convergents et qui visent l'atteinte d'un objectif global commun.
- Un projet est un ensemble d'actions, d'interventions et de réalisations situées dans l'espace et défini dans le temps et faisant intervenir très souvent des opérateurs multiples et autonomes.
- Les projets, tout le monde connaît : Prodex, PAC, PADL, projet spécial, projet jeunes, PAPAK, ce dernier est terminé...

Pourquoi l'approche programme ?

L'approche programme est un processus qui permet aux gouvernements d'articuler les priorités nationales dans un cadre cohérent et participatif. L'approche programme a été retenue par les Etats à partir d'un certain nombre de constats sur l'approche projet. Ils sont, entre autres, les suivants :

- **Faible appropriation** des projets par les pays bénéficiaires, c'est le cas du PAPAK, un bon projet dont les actions n'ont pas été reprises.
- Coûts de gestion élevés, chaque projet a sa structure de gestion, son comité de pilotage, son service de suivi et d'évaluation...

- Les personnels de l'administration sans moyens de fonctionnement, mais c'est eux qui restent à la fin du projet.
- Mauvaise gestion des ressources humaines, les projets prennent les cadres ...
- Multiplication des procédures (à chaque bailleur sa procédure) ...
- Incidence de la pauvreté de plus en plus pesante dans la plupart des pays en développement.

Pourquoi l'approche programme ? (suite)

L'approche programme suppose :

- Une prise en charge locale des activités de développement : communes, départements, région;
- Un cadre budgétaire et de programmation globale et unique : traduit par le PAR, le Plan d'action régional ;
- Un processus de coordination des donateurs et d'harmonisation des procédures
- Un comité technique régional de la SDR est mis en place ;
- Des efforts en vue d'utiliser plus largement les structures locales pour la conception et la mise en œuvre des programmes : IMF (N'gada), CRA, services techniques déconcentrés, etc.

Présentation du PASR

Le PASR poursuit deux objectifs :

- Renforcer les capacités **des acteurs** à opérationnaliser la Stratégie de Développement Rural (SDR) ;
- Créer les conditions d'un **accroissement durable des productions et des revenus** des ruraux dans une perspective de gestion durable des ressources.

Ces objectifs seront atteints à travers deux composantes, à savoir :

- la composante 1 «Appui au renforcement des capacités à l'opérationnalisation de la SDR» mise en œuvre au niveau central
- la composante 2 «Appui au développement rural des régions de Diffa et de Zinder»

Composante 2 : Appui au développement rural des régions de Diffa et de Zinder»

Elle poursuit 4 objectifs spécifiques qui sont :

- Contribuer à améliorer la gestion du secteur rural dans la mise en œuvre de la décentralisation : Régionalisation SDR, mise en place des structures de pilotages et outils de programmation ;
- Contribuer à promouvoir l'organisation et la professionnalisation des producteurs : CRA, OP; SFD ;
- Contribuer à sécuriser le foncier rural : Appui aux structures du code rural, communes pour leur permettre d'intervenir par rapport à la sécurisation des ressources partagées, aux OP pour la mise en valeur ;
- Contribuer à l'amélioration des systèmes de production avec un objectif de croissance : le Fonds d'appui régional (FAR).

Les acteurs et leurs rôles

Acteurs	Rôles
Comité Interministériel de Pilotage de la SDR	assure la tutelle du programme
Comité technique développement rural restreint	assure le Pilotage du programme
La cellule DEP du Ministère de l'agriculture	assure la coordination du programme au niveau
Le Secrétariat Exécutif de la SDR	joue le rôle de facilitateur et d'assurance qualité
Comité Technique Régional SDR	assure la coordination du programme au niveau régional
Comité Technique Départemental de la SDR	assure la coordination du programme au niveau départemental
Commission Communale du FAR	assure la coordination des facilités au niveau communal

Gestion des financements

La gestion des fonds et l'exécution des dépenses se font suivant les modalités et procédures nationales.

Il existe quatre types de flux financiers :

- les flux gérés selon les procédures nationales (crédits et crédits délégués) pour l'appui aux services de l'Etat,
- les flux gérés via les communes,
- les flux gérés via le système RECA/CRA/Opérateur financier,
- les flux gérés via l'ANIP.

Le PASR un programme/ projet « fantôme »???

- Il n'a pas de bureau, pas de chef de projet ou coordonnateur, pas d'unité de gestion, pas de panneau...
- C'est bien un projet fantôme...
- Mais, le FAR existe car il a permis à des OP de financer leurs MP. Le FAR c'est un instrument appuyé par le PASR pour rester et durer dans la région.
- Le PASR appuie des structures et organisations de la région, qui étaient là avant et resteront après.
- Toutes les actions et activités devront se poursuivre après le PASR car ce sont des structures régionales qui sont impliquées.

On retiendra...

Le PASR c'est ...

- ✓ Un fonds d'appui régional (FAR) pour financer des microprojets ;
- ✓ à la différence des projets classiques le PASR n'a pas une unité de gestion (pas de bureau, pas de coordonnateur, pas de logo, etc.) ;
- ✓ Il repose sur les acteurs locaux... qui doivent théoriquement jouer leurs rôles...

un sacré enjeux quand même pour la région.